Carte interactive des agrainages de dissuasion des sangliers

Cet outil est un instrument d'information qui permet de consulter la position des points d'agrainages autorisés par arrêté préfectoral ainsi que le mode d'agrainage prescrit (en point fixe, en linéaire ou enfouissement). Il permet aussi de consulter et de télécharger ces arrêtés préfectoraux.

L'outil est directement accessible depuis un navigateur internet (utiliser préférentiellement Firefox, les anciennes versions d'Internet Explorer ne sont pas compatibles) à l'adresse suivante :

http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=agrainage&service=DDTM_06

Écran d'accueil

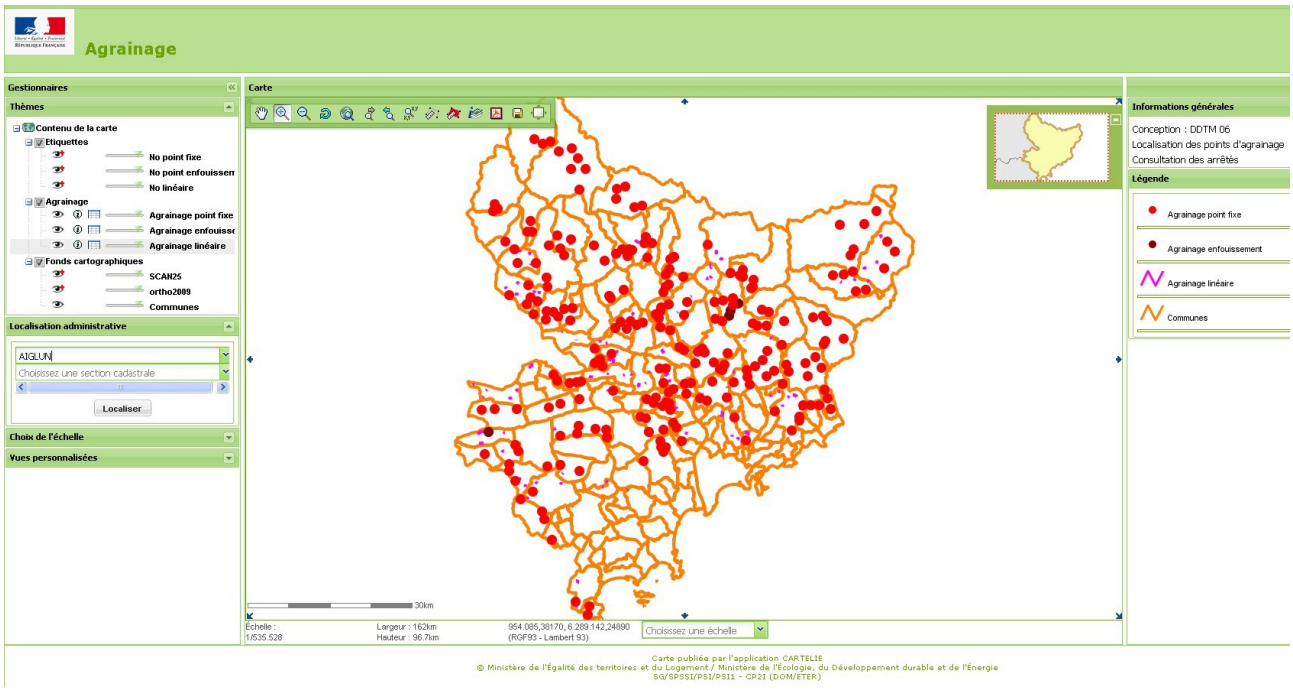

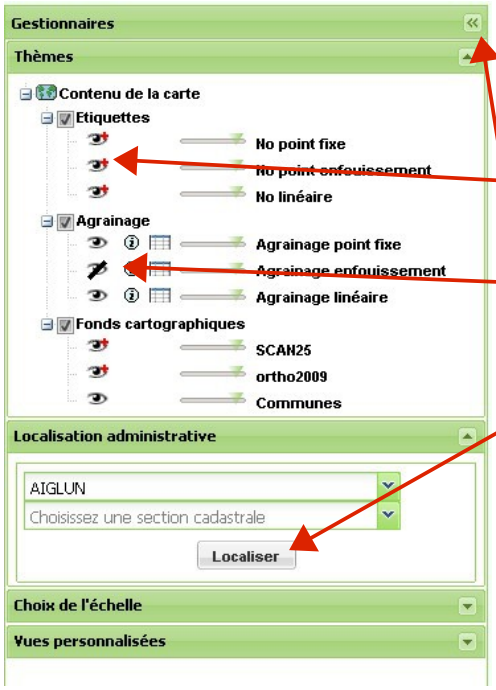

La partie 'Thèmes' de la colonne de gauche liste les couches géographiques potentiellement présentes Elles apparaissent ou disparaissent en fonction de l'échelle de visualisation.
Un signe + rouge figure alors pour signaler que la couche sera visible à une autre échelle.
Pour masquer volontairement une couche , il suffit de cliquer sur l'œil qui paraîtra alors barré

La partie 'localisation administrative' permet de choisir une commune ou même une parcelle et de localiser alors la vue centrale à cet endroit

Il est enfin possible de cacher l'ensemble de ce volet en cliquant sur la flèche en haut à droite.

Exemple de la vue centrale centrée sur St-Antonin

Il peut être intéressant de zoomer plus près ou au contraire d'élargir la vision. Pour cela, des outils classiques de zoom et de déplacement sont à disposition via la barre d'outils située en haut de la fenêtre.

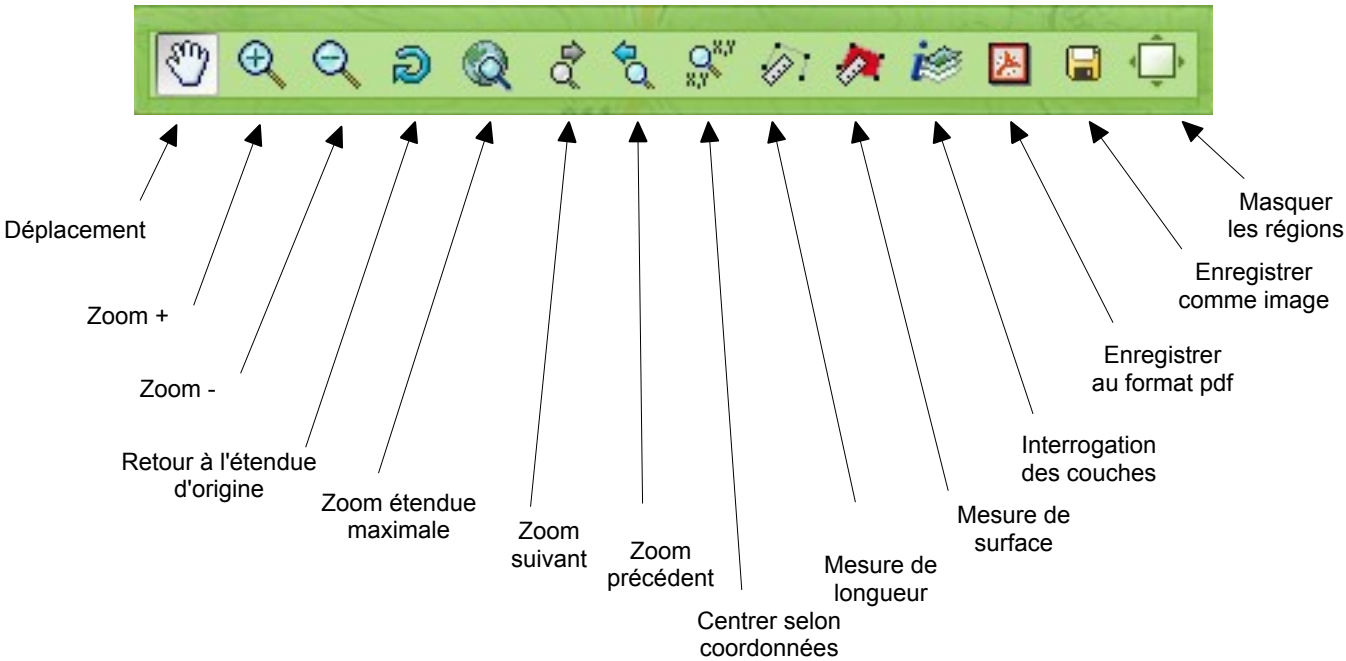

Pour avoir des informations sur les points d'agrainage, on choisit le 'i' dans la barre d'outils

Une nouvelle petite barre d'outils de sélection apparaît :

On reclique sur le 'i' d'interrogation ponctuelle puis sur la carte à l'endroit où l'agrainage est situé et on obtient alors un tableau des informations sur le point considéré.

En choisissant 'Télécharger PDF' on obtient une copie de l'arrêté préfectoral pris pour cette commune.

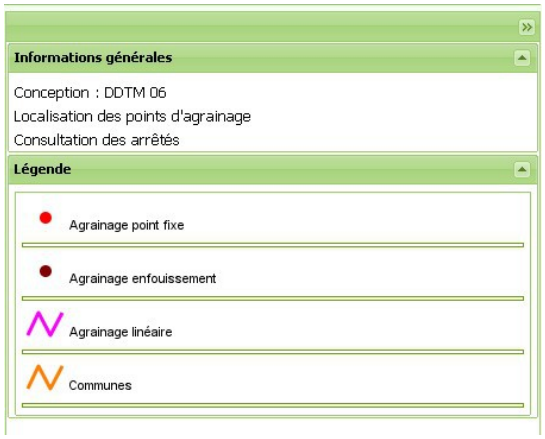

Enfin, le volet droit de la fenêtre concerne la légende. Là aussi, il est possible de masquer cette information en cliquant sur la flèche située en haut et à droite du volet.

On peut obtenir ainsi un espace entièrement consacré à la visualisation de la carte.